



Chers amis,

Nous le savons, le baptême nous « incorpore au Christ », c'est-à-dire que, par le baptême, nous devenons « membres du Christ, prêtre, prophète et roi ». Ces trois fonctions du Christ, auxquelles participe l'ensemble du Peuple de Dieu ne sont pas opposées, ni séparées. D'une manière ou d'une autre, elles doivent s'unir et s'harmoniser dans la personne du croyant, comme d'ailleurs dans l'Église, Corps du Christ.

Toutefois, il est bon, comme le fait d'ailleurs la Constitution sur l'Église *Lumen gentium*, dans les différents passages où elle traite de ces trois fonctions, de préciser ce que recouvre chacune d'entre elles. Je souhaite, dans cette lettre, réfléchir un instant à la fonction prophétique dont on ne parle pas si souvent, notamment pour ce qui est des baptisés dans leur ensemble.

Nous avons spontanément une idée assez simpliste du prophétisme et des prophètes. Nous imaginons volontiers ceux-ci comme des contestataires de l'institution, de ses représentants, des croyants dans leur ensemble ou de la société au cœur de laquelle ils sont poussés à élever la voix sous l'effet d'un charisme visionnaire personnel. Pour aller dans le sens de cette compréhension, on évoque souvent les grandes figures de la Bible, Moïse, Elie, Isaïe, Jérémie, Jean-Baptiste... et certaines figures de l'histoire de l'Église, François d'Assise, Catherine de Sienne, Martin Luther King, Oscar Romero... Certes, ces personnes ont témoigné, dans l'histoire de la Révélation et dans l'Église, de l'audace et du courage de la parole, au mépris de leur réputation et du danger, au mépris de leur propre vie. Mais il ne faudrait pas mettre tout le poids du prophétisme dans la capacité à contester et dans la pertinence de la contestation. Le véritable prophète – tels ceux que nous venons de nommer – est tout autant « attestataire » que « contestataire » ; il est peut-être d'autant plus contestataire qu'il est attestataire. Il met autant de poids dans le « oui » qu'il prononce pour affirmer ce qu'il croit et témoigner de son engagement, que dans le « non » qu'il lui faut dire face au mal et à toutes les déformations du sens de Dieu et de l'homme, de la vérité et de la justice.

La grâce du baptême ne rend pas le baptisé prophète à la manière des prophètes de l'Ancien Testament ou à la manière des prophètes chrétiens. La prophétie des baptisés est une participation à celle du Christ, dont les foules évangéliques étaient impressionnées : « Un grand prophète s'est levé parmi nous. Dieu a visité son peuple ! »

Au baptême nous sommes invités à confesser notre foi. Le baptisé – ou ses représentants, s'il s'agit d'un bébé – est appelé à dire « oui » au Dieu de Jésus-Christ, unique et trois fois saint, et « non » au mal, au péché, et à tout ce qui conduit au mal. On ne peut que se rappeler, à ce moment-là, l'appel du Christ à la détermination et à la force de notre parole : « que votre oui soit un oui, que votre non soit un non ! » Cette confession de foi du baptême est le premier pas de la participation du baptisé à la fonction prophétique du Christ et de l'Église. Et on doit espérer ensuite que, dans l'Église, les baptisés aient le courage de dire « oui » et le courage de dire « non ».

C'est en son numéro 35 que la Constitution *Lumen gentium* parle de la participation des laïcs à la fonction prophétique du Christ. On y lit ceci : « Le Christ, grand prophète, qui par le témoignage de sa vie et la force de sa parole a proclamé le royaume du Père, accomplit

sa fonction prophétique jusqu'à la pleine manifestation de la gloire, non seulement par la hiérarchie qui enseigne en son nom et avec son pouvoir, mais aussi par les laïcs dont il fait pour cela des témoins en les pourvoyant du sens de la foi et de la grâce de la parole afin que brille dans la vie quotidienne familiale et sociale la force de l'Évangile. »

Comme il est heureux de lire, dans ce passage, que le sens de la foi et la grâce de la parole ne sont pas réservés aux ministres ordonnés, mais qu'ils sont accordés à tous les baptisés pour que, chacun, selon sa situation et sa fonction dans l'Église, contribue à la proclamation de l'Évangile dans toute sa force !

Le sens de la foi... Le Père Congar, dès 1953, a contribué à introduire ce concept - qui signifie cette aptitude presque instinctive des croyants à connaître la vérité et à lui rendre témoignage - dans la réflexion sur la participation des laïcs à la fonction prophétique de l'Église. Il souhaitait un dépassement définitif de l'opposition entre l'Église enseignante et l'Église enseignée et décrivait le sens de la foi comme un don du Saint-Esprit « accordé en même temps à la hiérarchie et au corps tout entier des fidèles », dans la ligne de cet extraordinaire désir du prophète Moïse exprimé à l'aube des temps anciens et exaucé au jour de la Pentecôte, à l'aube des temps nouveaux : « Ah ! Si le Seigneur pouvait mettre son esprit sur eux, pour faire de tout son peuple un peuple de prophètes ! » (Livre des Nombres 11, 29).

Quant à la grâce de la parole accordée à l'ensemble des baptisés, c'est pour en recueillir le sens profond et les effets concrets que la CCBF a rejoint l'« Alliance Saint-Dominique » pour créer cet automne un premier parcours d'« École de la prédication ». Ce parcours - qui sera proposé aussi dans les années futures dans plusieurs lieux de France - permettra aux baptisés de mener une réflexion anthropologique et théologique pour bien situer, en Église et dans la Parole de Dieu, leurs prises de parole diverses dans leurs lieux de vie, de travail et de mission ecclésiale et pour ajuster celles-ci afin que l'annonce de l'Évangile à laquelle tous les baptisés sont invités soit plus forte, parce que relevant davantage d'une collaboration plus harmonieuse entre tous les baptisés.

Frère Eric T. de Clermont-Tonnerre, op

Cette première lettre aux baptisé-e-s sera suivie d'autres.

Pour les recevoir, inscrivez vous sur notre site : www.baptises.fr, ou retournez-nous le bulletin d'inscription.

Qu'est-ce que la Conférence ?

La Conférence, née le 11 octobre 2009 lors de la marche des cathos citoyens est un espace d'opinion publique qui encourage la prise de parole des baptisé-e-s. Une charte portée par les adhérents définit sa vocation : « Ni partir, ni se taire » et « Nous ne demandons rien, nous espérons tout ». Indéfectiblement attachée à la Bible et à la Tradition vivante de l'Église, la Conférence se situe résolument à l'intérieur de l'Église, en soutien à l'institution, afin de l'aider à se consacrer sereinement à sa vocation fondamentale : annoncer l'Évangile aux femmes et aux hommes d'aujourd'hui.

Les trois ministères de la Conférence :

➤ **Le ministère de l'Écoute**

Les souffrances, les joies et les aspirations profondes des femmes et des hommes d'aujourd'hui sont aussi celles des disciples du Christ. Il importe de les écouter en vérité pour que l'Évangile rejoigne le cœur de leur vie.

➤ **Le ministère de la Bénédiction**

Nous voulons, sans nous lasser, reconnaître ce qui se fait de bon de beau dans le monde : les actes d'amour, de générosité, de compassion, de pardon et de partage. Tout simplement voir Dieu à l'œuvre et le louer.

➤ **Le ministère de l'Espérance**

Nous croyons que l'être humain aspire profondément à rencontrer Dieu, et que Dieu lui offre la vie en abondance. Nous devons annoncer cette sollicitude de Dieu envers toute l'humanité.

Bulletin d'adhésion (à retourner à : CCBF, 76 rue de la Verrerie, 75004 Paris)

Nom :

Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Courriel :

Je souhaite adhérer à la CCBF et être tenu-e informé-e. Ci-joint un chèque, à l'ordre de la DCBF, d'un montant de 10€ (membre) ou 30€ (membre associé) ou 50€ (membre bienfaiteur).

Je souhaite aussi rejoindre un groupe de la CCBF. Merci de me mettre en contact avec un groupe de ma région ou de mon pays (France, Belgique, Suisse, Québec)

Je souhaite constituer un groupe et sollicite votre aide pour m'aider à le faire vivre !

Signature

[Vous pouvez aussi adhérer en ligne](#)